



Note de recherche de l'ODSEF

La Banque de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) Maroc : regard réflexif sur un produit lexiculturel

Fouzia BENZAKOUR



Note de recherche de l'ODSEF

La Banque de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) Maroc : regard réflexif sur un produit lexiculturel

Fouzia BENZAKOUR

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

Québec, juin 2012

Citation suggérée pour cette note de recherche :

BENZAKOUR, Fouzia (2012). *La Banque de données lexicographiques panfrancophone (BDLP) du Maroc : regard réflexif sur un produit lexiculturel*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 22 p. (Note de recherche de l'ODSEF)

À propos de l'auteur

Fouzia Benzakour détient un doctorat d'État en sciences du langage de l'Université de Strasbourg II. Professeure de linguistique à l'Université de Rabat (Maroc) de 1980 à 2005, elle est professeure associée à l'Université de Sherbrooke depuis 2005 et membre associée du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ) de l'Université de Sherbrooke.

Remerciements

Ce texte est tiré d'une communication présentée le 3 mai 2012 dans le cadre du colloque-atelier « Les dynamiques sociolinguistiques en Afrique francophone : dialectiques des langues officielles et des langues nationales et rapports intergénérationnels », organisé par l'ODSEF à l'Université Laval en collaboration avec le Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (GIERSA) et le projet de Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)¹. Cette manifestation scientifique, organisée à Québec, a bénéficié de l'appui du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre du concours « Aide aux ateliers et aux colloques de recherche ». Nous tenons à remercier le professeur Claude Poirier, du Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval, pour ses commentaires et remarques sur une version antérieure de ce texte et pour son appui constant à nos travaux.

¹ On trouvera de plus amples informations sur le GIERSA et sur la BDLP sur les sites web suivants : <http://www.giersa.ulaval.ca/> et <http://www.bdlp.org/>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : LE FRANÇAIS DANS LA SOCIÉTÉ MAROCAINE, UNE LANGUE DU MULTIPLE	6
1.1. Les variétés marginalisées	7
1.1.1. Le français basilectal	7
1.1.2. Le français acrolectal de l'élite	7
1.2. Le français mésolectal, une variété acclimatée en quête de reconnaissance	8
CHAPITRE 2 : BDLP MAROC ET ENJEUX.....	10
2.1. Renforcement de la mise en existence d'une variété occultée	10
2.1.1. Visibilité et inventaire lexical	11
2.1.2. BDLP et légitimation du français endogène	12
2.2. BDLP et enjeu identitaire et culturel	13
2.2.1. Rapprochement sans fusion	13
2.2.2. Enjeu culturel et identitaire.....	15
POUR CONCLURE	18
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	19

INTRODUCTION

La Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP), encore en construction, est la dernière née des produits lexicographiques qui traitent des variétés topolectales du français. Il est donc délicat de mener un véritable débat dans un domaine aussi nouveau. Une distance de quelques années pour les premières BDLP régionales réalisées permet néanmoins d'amorcer une réflexion, qui ne peut, de toute évidence, qu'être laissée ouverte.

La BDLP Maroc a été l'une des premières bases mises en chantier. Elle est aujourd'hui quasiment achevée au sein d'un ensemble qui ne cesse de grossir, au fil des constructions de BDLP d'autres pays francophones désireux d'abriter dans une base commune leurs sociolectes.

Nous allons tenter d'y porter un regard réflexif en nous intéressant principalement aux enjeux saillants liés à ce nouvel outil informatique, non sans une brève présentation des différentes pratiques du français dans la société marocaine. Une place de choix est réservée à la variété de français locale, objet de la lexicographie différentielle, et qui ne cesse de conquérir médias, presse écrite et littérature de langue française. Nous évoquerons également le rôle de deux produits lexicographiques différentiels, le lexique imprimé et la BDLP, qui en est son héritière ouverte sur l'informatique, tous deux ouvrant sur la reconnaissance et la légitimité, encore timides, du sociolecte acclimaté qui y est décrit.

CHAPITRE 1 : LE FRANÇAIS DANS LA SOCIÉTÉ MAROCAINE, UNE LANGUE DU MULTIPLE

La BDLP n'est pas une pionnière mais plutôt une héritière dans l'aventure lexicale du français en territoire multilingue. Elle n'a pas en effet émergé d'un versant lexicographique différentiel inexploré; elle ne représente plutôt, en fait, qu'une autre voie de cette aventure. Au commencement étaient les inventaires des particularités lexicales et les dictionnaires différentiels des variétés de français, et c'est à partir de ces différents produits que la BDLP s'est construite.

La BDLP Maroc ne déroge pas à la règle, puisqu'elle dérive tout naturellement des travaux lexicographiques des chercheurs qui ont participé au projet initial de recherche « Inventaire des particularités lexicales du français au Maghreb » et qui sont rattachés à l'Université Mohammed V de Rabat, au Centre pédagogique régional de Fès et à l'Université de Provence. Ces travaux ont été publiés, en 2000, dans *Le français au Maroc. Lexique et contact de langue* (abrégé désormais en *Lexique Maroc*). Du *Lexique Maroc*, elle a hérité l'essentiel, à savoir la variété décrite. Mais quel sociolecte abrite-t-elle? Une telle interrogation oblige tout naturellement à examiner le français tel qu'il se vit, se perçoit, se développe et se transmet dans la société marocaine.

Le français au Maroc est une langue à variétés multiples. Pour s'en convaincre, rien de mieux qu'une promenade dans les avenues des grandes villes marocaines. On se rend compte assez rapidement que le français qui s'y pratique ne se réduit pas à la variété académique; bien au contraire, ce sont des idiomes, plus ou moins éloignés du français institutionnel, qui parviennent à l'oreille ou au regard du passant, pour peu qu'il y soit attentif. Ces variétés, on les rencontre à chaque coin de rue. On les voit dans les affichages publics et commerciaux. On les entend, à longueur de journée, dans les radios et les chaînes de télévision nationales et satellitaires. Elles s'étalent dans les revues et journaux. Elles se réinventent dans les écrits littéraires. Bref, le français est partout présent, même si d'aucuns le confinent dans les sphères de l'élite urbaine, en occultant variétés « basses » et variété « appropriée ». Pourtant, c'est bien une langue acclimatée qui garantit au français santé et survie dans une terre idéologiquement agitée!

1.1. Les variétés marginalisées

1.1.1. Le français basilectal

Le français au Maghreb est avant tout une langue « de l'école ». Il est acquis comme langue du savoir plutôt que comme langue de communication. Il existe, cependant, un autre usage du français, centré surtout dans les villes, celui que pratique le « petit peuple ». Cet idiome très rudimentaire, « appris sur le tas », constitue ce que les sociolinguistes appellent la variété basilectale. Il a une fonction transactionnelle très limitée.

Par ailleurs, depuis maintenant plus d'une décennie, émerge un autre usage du français basilectal. Il s'agit du parler approximatif des lettrés arabisés, produit dans de rares situations de communication. L'émergence de cet idiome, appelé à se développer, est la conséquence majeure de l'arabisation, même si le succès d'une telle politique reste mitigé et limité.

1.1.2. Le français acrolectal de l'élite

Le français de l'élite urbaine est un français de qualité, acquis surtout dans les écoles de la mission culturelle française et dans les écoles privées à régime français. La reproduction fidèle d'un modèle exogène montre une volonté, de la part de cette élite, de perpétuer une langue « assimilatrice », qu'elle maîtrise parfaitement, mais qu'elle cherche à tout prix – et paradoxalement – à maintenir dans son rôle de pure langue étrangère. Elle refuse de s'approprier réellement la langue française et occulte tout usage qui lui paraît s'écarter de ce modèle. Cette élite choisit de vivre dans un environnement quasi exclusivement français : lecture de journaux et d'ouvrages surtout français, consommation de chaînes satellitaires françaises, films français ou traduits en français, etc.

Le français élitair représente des enjeux symboliques importants. Il monopolise le marché de l'emploi moderne et se fait le véhicule des sciences, de la technique et des nouvelles technologies. Il est le bien de l'élite sociale dirigeante, le capital des hauts cadres gestionnaires des affaires publiques, des directeurs d'entreprises, etc. (voir pour plus de détails, Benzakour et collab., 2000 et Benzakour, 2001 et 2007).

En somme, seule une partie infime de la société a accès à ce français élitaire, d'autant plus que sa maîtrise exige un investissement financier et intellectuel important. C'est pourquoi il est perçu comme une variété prestigieuse; mais il n'est pas un bien collectif. Et ce n'est pas un hasard qu'il connaisse, depuis peu, un début de « minoration », dû, d'une part, à sa situation d'isolat linguistique, renforcée par une démocratisation accélérée de l'enseignement supérieur en français et, d'autre part, au développement d'une variété de français plus appropriée, le français mésolectal, qui commence à lui porter ombrage.

1.2. Le français mésolectal, une variété acclimatée en quête de reconnaissance

Le français mésolectal est une variété en contact linguistique, que les locuteurs s'approprient de plus en plus pour lui donner une marque du terroir. Il se caractérise par des accents particuliers, une rhétorique plus proche de l'arabe que du français et surtout par un écart lexical important. Il est régulièrement enrichi de néologismes de tous ordres, ce qui lui permet de dénommer les univers référentiels naturels et socioculturels du pays d'adoption, de « dire » la société où il s'est implanté. Il s'agit d'une variété composite plus identitaire, à forte communauté de mots migrants, venus essentiellement de l'arabe.

La variété mésolectale est la langue de la presse, des médias mais aussi de tous ceux qui travaillent en français : employés de banques, enseignants, personnel soignant, etc. Pour ce qui est de l'arabisation du secteur administratif, sa mise en place effective s'est traduite par la parution au Journal officiel d'une circulaire ministérielle interdisant d'utiliser dans les correspondances à usage interne et externe d'autres langues que l'arabe. Mais dans les faits, les échanges informels continuent à se faire en français et, pour les plus formels, ils continuent à emprunter la voie du bilinguisme français mésolectal – arabe moderne proche du dialectal.

Cependant, c'est dans la littérature de langue française que la variété mésolectale connaît un développement important, d'autant plus que l'édition est en net progrès depuis 2003, même si les ouvrages publiés en arabe restent dominants.

En somme, le français mésolectal est l'idiome le plus répandu, le plus vivant, le plus typique des variétés de français en usage au Maroc. D'où une créativité débridée, surtout lexicale, qui surexploite aussi bien les potentialités néologiques de la langue que le procédé de l'emprunt, du calque ou de la création métissée. Pourtant, aussi productif et dynamique soit-il, ce sociolecte ne bénéficie que de peu de visibilité, notamment auprès de l'élite urbaine, repliée sur le français institutionnel. Cette mise à l'écart ne l'empêche pas, pour autant, d'être une variété qui « dit » la société en se laissant volontiers traverser par les cultures et les langues en présence, ce qui d'ailleurs contribue à l'enraciner, chaque jour un peu plus, dans le terroir marocain. On comprend alors pourquoi il a constitué l'objet de description exclusif du *Lexique Maroc* et, par voie de conséquence, la seule la variété abritée dans la BDLP Maroc.

CHAPITRE 2 : BDLP MAROC ET ENJEUX

2.1. Renforcement d'une variété jusqu'à présent occultée

Au Maroc, ce n'est pas tant le problème d'une existence menacée par diverses idéologies que l'invisibilité de ses usages réels et vivants qui risque d'entraver le développement de la langue française en ancienne terre coloniale.

L'invisibilité du sociolecte acclimaté est, de toute évidence, liée à la perception ambiguë du français dans cette région, due à la fois à son passé colonial et à son statut non défini. Il n'est jamais dit explicitement, mais seulement sous-entendu, que le français est la première langue étrangère; autrement dit, il ne s'agit là que d'un statut *de facto* et non *de jure*. On peut penser que l'inconfort statutaire de la langue française pourrait affaiblir sa position dans la société marocaine francophone. Il n'en est rien cependant, même si la distorsion entre sa réalité et son officialité entourée d'opacité peut être lue comme l'indice d'un conflit sociolinguistique larvé entre élites francophiles, élites arabes francophobes et militants berbères, désireux de reconstruire leur identité et de revaloriser leur culture. Les enjeux sont donc essentiellement enjeux de pouvoir, alimentés par des luttes idéologiques et par des revendications culturelles et identitaires, autour des trois langues en présence qui se partagent l'essentiel du champ linguistique marocain : l'arabe et le berbère (ou amazighe), langues officielles, et le français, langue exogène mais qui ouvre le pays sur la modernité.

L'enjeu pour le français est d'abord d'acquérir une visibilité et une légitimité au niveau de ses usages réels. Or, aussi surprenant que cela puisse paraître, la difficulté provient d'abord de ceux qui pratiquent la variété endogène de français. La coexistence avec la variété académique, confondue à la fois avec le français « standard » et le français élitare, ne joue pas en sa faveur. En effet, la survalorisation dont fait l'objet la langue académique dans les représentations et attitudes des locuteurs francophones contribue fortement à limiter la reconnaissance et la légitimité des usages réels du français. « L'excès » symbolique du standard tire sa force du mythe défensif de la langue pure. Comment, dans ce cas, donner corps à un lexique endogène que ses utilisateurs eux-mêmes ne voient pas ou ne veulent pas voir?

2.1.1. Visibilité et inventaire lexical

La réalisation du projet *Lexique Maroc* a eu le mérite de fragiliser le cliché d'une langue unitaire et universelle et d'imposer progressivement l'image d'une langue qui pouvait être fragmentée en plusieurs sous-systèmes. Elle a d'abord amené ses descripteurs à prendre conscience de l'existence possible d'une sous-variété locale. Plusieurs questions se sont posées alors. Le *Lexique Maroc* allait-il donner visibilité et identité au sociolecte qu'il construisait? Contribuerait-il à changer le regard de ses utilisateurs? Comme il décrit une variété saisie dans son vécu social, allait-il modifier la perception des autres francophones? Et l'élite était-elle prête à changer son rapport à la langue française et y voir un idiome dans ses pratiques réelles et quotidiennes et non une langue mythique à perpétuer? Bref, comment l'inventaire allait-il être reçu? Et quelle légitimité attribuer au français endogène dont il se faisait l'écho?

À la parution de l'ouvrage *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, des voix discordantes se sont élevées autour de la variété de français qu'il décrivait. Certains locuteurs (journalistes, essayistes, écrivains, etc.) ont exprimé leur « adhérence » à une variété où ils se reconnaissaient, parce qu'ils l'avaient adaptée et adoptée. D'autres, surtout des pédagogues et des chercheurs, ont plutôt dénoncé un « idiome » qui faisait ombrage au standard mythifié (voit Benzakour, 2008 ainsi que, pour les enquêtes, Wardeh, 2003). Ces avis partagés étaient, de toute évidence, le fait d'intellectuels isolés. Ils constituaient néanmoins des indicateurs précieux quant à la position de la population francophone face au français endogène émergent. L'existence de deux attitudes opposées présageait qu'une norme locale prenait forme. La perception plus positive des journalistes, principaux consommateurs et producteurs de la variété locale, se révélait être l'amorce d'une norme sociale subjective appelée à se développer et à conforter une norme linguistique endogène naissante et déjà menacée par tout un noyau conservateur, doté d'un fort pouvoir de légitimation.

Mais cette avancée importante dans la reconnaissance de la variété endogène, opérée par le *Lexique Maroc*, n'a pas suffi à lui donner toute sa visibilité. *L'Inventaire lexical* en version papier et à diffusion limitée reste d'accès difficile. La prise de conscience de l'existence du français local est de ce fait limitée. Le recours à l'outil informatique peut-il, dans ce cas, corriger cette insuffisance ?

2.1.2. BDLP et légitimation du français endogène

Le concept d'*attitude des locuteurs* est déterminant dans la définition de la norme subjective et constitue une étape importante dans l'identification et la légitimation de la variété de français local. L'élaboration du *Lexique Maroc* a joué, comme on vient de le voir, un rôle non négligeable dans la conscientisation de son existence. La BDLP Maroc semble aller dans le même sens. Sa mise en ligne et les perspectives de recherche qu'elle offre ne pourront qu'assurer au français endogène une diffusion auprès d'une plus grande population marocaine francophone, en touchant notamment les générations montantes. L'enjeu, ici, c'est de donner plus de poids à sa visibilité, surtout auprès de ceux qui s'évertuent encore à nier son existence. L'insertion du lexique local dans une base à dimension panfrancophone semble en effet pouvoir modifier le système des valeurs et contribuer ainsi à légitimer la variété locale, largement pratiquée par la population francophone, y compris par le groupe élitare dominant dans certaines situations informelles, même s'il s'entête à l'occulter.

La BDLP, encore en cours d'élaboration, est déjà consultable en ligne. Une fois constituée, elle est susceptible d'ouvrir un espace auquel et dans lequel les lecteurs peuvent réagir.

S'agissant de la BDLP Maroc, un « visiteur » national pourrait par exemple s'avérer un fin connaisseur du français endogène et apporter des informations complémentaires précieuses sur tel ou tel écart lexical. De tels messages m'ont déjà été envoyés, en tant que responsable de la base, et ils ont apporté des informations pertinentes sur par exemple l'origine du particularisme ou sur sa fréquence dans telle ou telle région du Maroc. D'autres m'ont proposé d'intégrer des néologismes récemment apparus. Autrement dit, les consultants, grâce à cet outil informatique, ont la possibilité de devenir des « interlecteurs » et participer ainsi à l'enrichissement et à la réactualisation du lexique en ligne. Une base sur laquelle on pourrait demander une précision, s'étendre sur la caractérisation de tel ou tel néologisme pourrait éveiller en chaque participant sa propre représentation de la variété décrite. La sécurité par l'anonymat pourrait assurer une certaine transparence dans l'approche des représentations et attitudes vis-à-vis de la variété « visitée ». Le locuteur sécurisé pourrait, peut-être, manifester une attitude plus positive à l'égard de la variété acclimatée. Pour tester la capacité de la BDLP à changer le regard du locuteur sceptique, un échantillon constitué de 18 étudiants et 10 enseignants de l'Université de Rabat (incluant cinq professeurs qui avaient exprimé leur méfiance à l'égard du sociolecte local lors de l'apparition du *Lexique* imprimé) ont été

invités à consulter la BDLP nationale et internationale. Ils n'ont pas caché, à l'issue de leur « visite », leur satisfaction de voir leurs mots culturels hébergés avec d'autres lexiques de la francophonie dans une même base panfrancophone. La découverte d'une telle intégration et reconnaissance à une échelle régionale et internationale a modifié quelque peu la représentation que ce groupe d'universitaires se faisait des variétés linguistiques. L'image d'un français vivant mais stigmatisé s'est atténuée chez quatre des cinq enseignants qui avaient formé le noyau de résistance lors de la parution du *Lexique* imprimé. Il ne s'agit cependant que d'un petit échantillon, et le changement constaté est plus indicatif que significatif. En fin de compte, on peut dire que le lexique en ligne est un pas supplémentaire vers la conscientisation de l'existence du français endogène (voir pour plus de détails Benzakour, 2008).

2.2. BDLP et enjeu identitaire et culturel

2.2.1. Rapprochement sans fusion

La BDLP permet de rapprocher des pays à affinité culturelle très marquée sans réduire pour autant leur apport à une entité abstraite. L'intérêt croissant pour la diversité linguistique et culturelle semble avoir sonné le glas des synthèses transnationales. Pour nous en tenir à l'exemple du projet *Inventaire Maghreb*, il n'a pas vu le jour pour la raison essentielle que chacune des variétés de français en usage dans chaque pays du Maghreb s'est révélée être, au fil de sa description, une variété du terroir, profondément enracinée dans la culture locale (Benzakour, 2008). En conséquence, il était difficile de continuer à décrire une variété de français panmaghrébine, une sorte de supra-variété régionale, alors que l'objectif était précisément de mettre fin au mythe du système unique. Bref, l'usage présumé d'un français panmaghrébin devenait caduc face à des usages locaux plus immergés dans leur environnement socioculturel. Certes, les pays du Maghreb forment bien une entité géographique et historique. Mais cette similarité n'en cache pas moins une originalité propre à chaque société, fondement de toute identité. La singularité régionale, occultée par le mythe de l'unité, se manifeste d'abord dans les usages linguistiques locaux. Il y a bien une religion commune, un patrimoine semblable dénommé par les mêmes mots. Mais le référent ciblé est loin d'être identique. Même si les particularismes sont puisés aux mêmes sources lexicales, ils ne disent pas le Maghreb mais parlent plutôt de la terre d'où ils émergent. Il est d'ailleurs difficile pour l'usager de chaque pays de se retrouver dans ces maghrébanismes à synthétiser. Le référent culturel, idéologique, environnemental renvoyé par ces mêmes mots en usage

dans le pays voisin ne correspond pas vraiment à l'image de la langue française telle que la vit et la pratique chacune des régions du Maghreb. Vouloir construire l'inventaire Maghreb, c'était en fait décrire des mots qui ne jaillissaient d'aucun terroir. Pour ce qui est du terrain marocain que nous investiguions alors, la variété nous apparaissait, au fur et à mesure que nous réalisions le lexique, plus en harmonie avec la culture et la société locales qu'avec l'entité abstraite Maghreb. Mais le constat d'échec des synthèses transnationales n'a pas pour autant freiné l'aventure des lexiques panfrancophones. Sans tomber, comme le disent successivement Ledegen (2008) et Bavoux (2008), dans le piège « envoûtant » et « fascinant » de « l'outil informatique », la BDLP, conçue comme projet fédérateur plutôt que fusionniste, apparaît comme une voie de sortie inespérée. La base permet de réunir différentes bases lexicographiques constituées (ou en cours de constitution) en provenance de régions ou de pays divers de la francophonie comme le Burundi, La Réunion, le Maroc, le Québec, la Suisse, etc. La mise en réseau de bases réalisées séparément a le mérite de permettre une double recherche : les bases connectées peuvent être consultées pour elles-mêmes en recherche simple ou donner lieu à une recherche sur plusieurs bases.

On peut étudier, par exemple, la polysémie interlinguistique à un niveau intra ou interrégional en sélectionnant les bases concernées dans la rubrique *Menu francophone* ou dans *la BDLP-internationale*. Prenons, à titre indicatif, le mot *hanbal* : il figure dans les BDLP Algérie et Maroc. Mais en naviguant dans les deux bases, on s'aperçoit que les deux lexèmes ne renvoient pas au même univers référentiel. Au Maroc, le vocable *hanbal*, emprunté au berbère, désigne une « variété de tapis berbère caractérisé par un tissage serré et sans nœud et des motifs proches de la broderie de Fès. Il est destiné d'abord à la décoration murale mais peut être aussi utilisé comme tapis », alors qu'en Algérie, il provient de l'arabe et signifie « couverture de laine traditionnelle à dessin géométrique, utilisée aussi comme tapis ». Le seul point commun, c'est l'utilisation éventuelle de *hanbal* comme tapis, mais les deux vocables sont empruntés à deux langues locales différentes et renvoient à un patrimoine artisanal différent!

La BDLP nous offre donc un moyen rapide et efficace de mise en confrontation des divers régiolectes et sociolectes francophones, le temps d'une consultation, sans se noyer dans le flot des pan-francophonismes, des mots culturels émergés du terroir propre à chaque pays. Mais l'intérêt de la BDLP, encore en chantier, ne réside pas uniquement dans les perspectives prometteuses de recherche qu'elle peut offrir. La base contribue aussi à consolider certains enjeux importants liés à l'image des variétés qu'elle abrite.

2.2.2. Enjeu culturel et identitaire

La BDLP Maroc exploite largement l'hypertexte et le multimédia. La raison est double : il s'agit, d'une part, de renforcer la spécificité de la variété décrite dans le *Lexique Maroc* par rapport aux autres variétés maghrébines et, d'autre part, de la rendre visible aux yeux de tous ceux qui restent fermés à tout usage autre que le français académique, en mettant en avant l'enjeu culturel et identitaire.

De tous les pays du Maghreb, le Maroc est en effet le pays qui se signale le plus par ses traditions jalousement gardées : traditions vestimentaires, culinaires, artistiques, artisanales, vestiges historiques, diversité ethnique et linguistique, etc., tout défile à travers le nombre impressionnant d'arabismes et de berbérismes que renferme son lexique. Autrement dit, l'emprunt et le néologisme hybride, dérivé ou composé à partir d'emprunts forment le noyau même du sociolecte français, typique de cette ancienne région coloniale. Une visite à la BDLP permet de visionner concrètement la rencontre des langues et des cultures au sein du français qui y est décrit. La consultation du fichier *Citations*, pour ne s'en tenir qu'à cet exemple, est très instructive. Le visiteur peut constater, très rapidement, que la variété décrite à travers les écarts lexicaux est une langue de l'identité plurielle, un idiome du terroir, pénétré en profondeur par les cultures locales. Il est donc plus que difficile de garder dans l'ombre tant de mots culturels!

Le son, l'image ou l'enregistrement audio associés aux mots patrimoniaux ont pour but d'entrouvrir à un internaute local replié sur le français institutionnel un univers culturel familier, dénommé par des « arabismes » qu'il ne veut pas voir. Arrêtons-nous par exemple sur le mot vedette *khôl*, emprunté à l'arabe marocain et signifiant « fard à base de sulfure d'antimoine utilisé par les femmes pour se noircir les paupières, les cils ou les sourcils ». On peut voir qu'il a un emploi très fréquent, comme le montre le fichier *Citations* qui contient de nombreux exemples référencés. Ces citations illustratives proviennent de sources diversifiées : journaux, écrits littéraires, médias, etc.; ce qui montre que le mot s'est totalement intégré à la langue d'accueil et que sa présence dans la BDLP est légitime. D'ailleurs, dans leur quasi-totalité, les mots culturels, quelle que soit leur origine (emprunt, calque, mots métissés) se signalent essentiellement par la richesse et la diversité de leur exemplification; tel est le cas de *halqa*, « cercle formé par la foule sur une place publique autour d'un artiste forain (conteur, chanteur, charmeur de serpents) d'un prédicateur ou d'un charlatan; spectacle sur une place publique », de *darijophone*, « (personne) qui parle l'arabe dialectal », de *maître-zlaïgi*, « carreleur passé maître en son métier, maître artisan qui travaille ou qui pose les zelliges », etc. pour ne

citer que ces quelques exemples. L'importance du fichier *Citations* montre leur ampleur et leur ancrage dans une variété de français devenue une langue de l'interculturel et de la pluralité linguistique. La BDLP Maroc dévoile encore mieux et en instantané tout l'univers culturel particulier à cette région, logé dans ses arabismes, ses berbérismes ou dans ses néologismes hybrides, grâce à ses liens hypertextes et hypermédias. Par exemple, un clic sur l'emprunt *gnaouas* permet d'entrouvrir tout un monde de danseurs et de chanteurs mystiques en naviguant de la définition aux renvois, images, sons et vidéos. Voilà de quoi nous plonger dans un Maroc d'arts populaires très différent du Maroc berbère ou du Maroc arabo-musulman. Le lexique de l'habillement traditionnel n'est pas en reste. C'est un véritable défilé qui nous mène du *caftan* à la *djellaba* jusqu'à la *babouche brodée*, quand on s'aventure sur les renvois onomasiologiques d'un habit traditionnel, comme *mansouria* par exemple. On voit ainsi, à travers tous ces mots culturels constituant l'essentiel du sociolecte français décrit dans *le lexique Maroc* et abrité dans la BDLP, s'étaler devant nous des robes longues et amples, tenues d'intérieur ou d'apparat des femmes, comme le *caftan* ou la *dfina*; ou des habits longs et larges d'hommes arabes et berbères, tel le *burnous*, « manteau traditionnel long et ample à capuchon mais sans manches », ou encore le voile des hommes du désert (c'est le cas du *litham*, « morceau d'étoffe dont les hommes du désert se couvrent le visage pour se protéger des tempêtes de sable »). Le mot patrimonial peut aussi se spécifier par un écart phonétique, preuve que le français en usage au Maroc s'est acclimaté pour devenir une langue du terroir, « qui dit la société dans laquelle il se vit ».

En somme, l'image de la langue renvoyée par ce sociolecte paraît être plus proche du quotidien et de la réalité sociale de l'utilisateur que ne l'est celle du français académique, reflet d'un univers étranger même pour une élite urbaine, détentrice d'un français de qualité. Le lexique culturel, qui y occupe une place de choix, trouve une légitimité certaine grâce au nombre et à la diversité des emplois de ses vocables, qui attestent de leur ancrage dans le français local. Leur pouvoir évocateur d'un univers culturel que le français élitaire échoue à dépeindre ne peut que plaider en faveur de la reconnaissance et de la légitimation du français acclimaté.

Sa description ainsi que son hébergement dans la BDLP auprès de nombreux inventaires lexicaux francophones ont, de plus, le mérite de gommer toute hiérarchisation. Les lexiques régionaux et nationaux, parce qu'ils bénéficient d'un outil informatique partagé, se trouvent placés *de facto* sur un même pied d'égalité. Une telle dignité – récemment acquise – ne peut qu'amener les locuteurs de ces sociolectes à se percevoir de moins en moins comme des usagers périphériques, comme des locuteurs de seconde zone. Mieux

encore, ils pourront même se considérer comme « des copropriétaires à part égale de la francophonie » (Queffélec, 2008 : 189).

Le français acclimaté, devenu langue de la copropriation, pourra-t-il un jour trouver voix et grâce auprès de l'élite francophone ? L'espoir semble permis!

POUR CONCLURE

Il est difficile de fermer la page sur une réflexion qui commence. La BDLP est encore en chantier et tout bilan ne peut qu'être prématuré. On peut toutefois avancer deux idées en guise de conclusion provisoire.

(1) Vouloir donner de la visibilité à des variétés locales intentionnellement occultées relève de l'acrobatie du chercheur. Mais les décrire, les informatiser et les mettre en ligne est la meilleure manière de forcer le blocus pour les faire exister. La réalisation des inventaires et la mise en chantier de la BDLP ont permis à bien des parlers français de sortir de l'ombre et de se faire entendre.

(2) La BDLP, parce qu'elle réunit mais ne fusionne pas les sociolectes et les régiolectes, a redonné vie et vigueur aux panfrancophonismes en provenance des diverses bases connectées. On peut espérer que les sociolectes français acclimatés, devenus des variétés partagées et revalorisées, pourront contribuer à garantir l'avenir et la stabilité de la langue française, dans une terre maghrébine encore secouée par toutes sortes d'idéologies identitaires. Ils permettront, parallèlement, de donner plus de voix à tous ceux qui veulent continuer à dire leur culture et leur société en français.

BIBLIOGRAPHIE

- AUPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française). (1998). *Inventaire des Particularités lexicales du français en Afrique noire*. Paris : EDICEF/AUPELF.
- BENZAKOUR, F. (2001). « Le français dans la réalité marocaine. Faits d'appropriation : l'exemple de l'écart lexical ». Dans Buridant, Kleiber et Pellat (dir.), *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges offerts à Martin Riegel*. Louvain/ Paris : Éditions Peeters.
- BENZAKOUR, F., D. GAADI et A. QUEFFÉLEC. (2000). *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Bruxelles : Duculot : AUPELF-UREF.
- BENZAKOUR, F. (2000). « Le français au Maroc. Faits d'appropriation : la néologie lexicale par l'emprunt ». Dans *La coexistence des langues dans l'espace francophone, Approche macrosociolinguistique, 2^{es} Journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, 25-28 septembre 1998, Rabat*. AUPELF-UREF. (coll. Actualité scientifique)
- BENZAKOUR, F. (2000). « Le français au Maroc. Le problème des doublets : entre dénotation et connotation ». Dans *Actes des 4^{es} Journées scientifiques, Contacts de langue et identités culturelles*. Les presses de l'Université Laval : AUPELF-UREF. (coll. Actualité scientifique)
- BENZAKOUR, F. (2001). « Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire : l'exemple de l'écart lexical ». Dans *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept, Actes du colloque international organisé par le groupe de recherche Valibel, 3-5 novembre 1999, Louvain-La-Neuve*. Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain.
- BENZAKOUR, F. (2002). « Le français en situation plurilingue : une langue d'accueil. Des mots migrants qui se souviennent aux calques amnésiques ». Dans *Actes du colloque Traduction, bilinguisme et francophonie, 27-29 septembre 2001, Beyrouth, Liban*. Agence Universitaire de la Francophonie.
- BENZAKOUR, F. (2002). « Le Français en usage au Maroc. Pluralité linguistique, français de référence et problèmes de normes ». Dans *Actes du colloque international, Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français? 26 septembre 2001, Beyrouth, Liban*. Agence Universitaire de la Francophonie.

- BENZAKOUR, F. (2004). « Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit ». Dans *Actes du Colloque Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques*. Paris : Agence universitaire de la francophonie. (coll. Actualité scientifique)
- BENZAKOUR, F. (2007). « Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et constructions identitaires ». *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, 126 (Géopolitique de la langue française).
- BENZAKOUR, F. (2008). « Le Français au Maroc. De l'usage maghrébin à la langue du terroir ». Dans *Le Français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicologie française*. De Boeck : Duculot.
- BENZAKOUR, F. (2008). « Le français en terre marocaine. Norme(s), et légitimation ». Dans Claudine Bavoux (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. ENS Éditions.
- BENZAKOUR, F. (2010). « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc ». Dans *Autour de la définition*. Italie : Publif@rum.
- BENZAKOUR, F. (2010). « Le français au Maroc. Enjeux et réalité ». *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, 25.
- BENZAKOUR, F., à paraître. « Les arabismes du français colonial en terre marocaine postcoloniale. Survie, extinction ou vitalité ».
- BOUKOUS, A. (1995). *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*. Rabat : Publications de la faculté des lettres et sciences humaines.
- BOUKOUS, A. (2008). « L'avenir du français au Maghreb ». Dans *L'avenir du Français*. Paris : AUF : Éditions des archives contemporaines.
- BRIGNON J. et collab. (1968). *Histoire du Maroc*. Paris : Hatier.
- LEDEGEN, G. (2008). « En contrepoint : autres expériences, autres regards ». Dans *Le Français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicologie française*. De Boeck : Duculot.
- QUEFFÉLEC, A. (2008). « La Lexicographie différentielle en terrain africain et malgache : une aventure ambiguë ». Dans *Le Français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicologie française*. De Boeck : Duculot.